

## Réglementation cyclo-cross Saison 2024/2025

### 1) Inscription et tarif pour la saison 2024/2025 :

L'inscription se fera via le site national avec paiement sur place le jour de l'épreuve.  
L'ouverture de la catégorie « invité » et « VTT » sera à la discrétion de chaque organisateur.

#### Les tarifs pour la saison à venir :

- Tarifs Ufolep Adultes inscrits sur internet : 7 euros
- Tarifs Ufolep Jeunes inscrits sur internet : 3 euros
- Tarifs initiation enfants : gratuit
- Tarifs non ufolep Adultes inscrits sur internet : 10 euros
- Tarifs non ufolep Jeunes inscrits sur internet : 5 euros

#### Si inscription possible sur place :

- Tarifs Ufolep Adultes inscrits sur place : 9 euros
- Tarifs Ufolep Jeunes inscrits sur place : 5 euros
- Tarifs non ufolep Adultes inscrits sur place : 10 euros
- Tarifs non ufolep Jeunes inscrits sur place : 5 euros

## Calendrier CYCLOCROSS 2024/2025

29/09/24 SARRANCE (RVA)	07/12/24
05/10/24	8/12/24 BI-DEPARTEMENTAL MOUMOUR
06/10/24 TARBES	14/12/24 DEPARTEMENTAL FFC SALIES
12/10/24 LIVRON (OGEU)	15/12/24 SALIES
13/10/24 BAGNERES DE BIGORRE	21/12/24 TOSTAT
19/10/24 VERT	22/12/24 TOSTAT
20/10/24 ARTAGNAN	28/12/24 TOSTAT
26/10/24	29/12/24 TOSTAT
27/10/24 BAYONNE ( AVIIRON BAYONNAIS) et LOURES BAROUSSE	04/01/25
01/11/24	05/01/25 AAST
02/11/24 MONT DE MARSAN (VCM)	11/01/25
03/11/24	12/01/25 RÉGIONAL 24
11/11/24 OLORON (OGEU)	18/01/25
16/11/24 BELLOCQ (STADE MONTOIS)	19/01/25 SALIES + SHORT TRACK
17/11/24 MADIRAN	25/01/25
23/11/24 SAINT PAUL	26/01/25 SOUES
24/11/24 LAU BALAGNAS	01/02/25
30/11/24 PAU	02/02/25
01/11/24 PAU FFC	08-09/02/25 NATIONAL NORD

## Règlement challenge cyclo-cross 40 et 64 Saison 2024/2025

Art 1 : le but de ce challenge est de promouvoir le cyclo-cross et de fidéliser les participants sur les organisations des comités 40 et 64.

Art 2 : pour fidéliser les participants, des points seront attribués lors de leur participation à chaque organisation.

Art 3 : chaque coureur recevra 6pts pour chaque participation à une course inscrite au Challenge.

Art 4 : **tous coureurs n'ayant pas de carton de catégorie valide ne marqueront pas de points.**

Art 5 : des points seront aussi attribués suivant les résultats de chaque participant : Le 1<sup>er</sup> 5pts, le 2<sup>ème</sup> 4pts, le 3<sup>ème</sup> 3pts, le 4<sup>ème</sup> 2pts et le 5<sup>ème</sup> et au-delà 1pt. Le coureur ne finissant pas sa course ne marque pas de point supplémentaire.

Art 6 : les points de participation et de résultat se cumulent. Ils se feront de la façon suivante : pour chaque catégorie le 1<sup>er</sup> 11pts (5pts + 6pts), le 2<sup>ème</sup> 10pts (4pts + 6pts), le 3<sup>ème</sup> 9pts (3pts + 6pts), le 4<sup>ème</sup> 8pts (2pts + 6pts), le 5<sup>ème</sup> et au-delà 7pt (1pt + 6pts), le coureur qui ne finit pas la course marquera 6pts

Art 7 : Le Départemental et le Régional étant des courses par catégorie d'âge les participants ne marqueront que les points de participation. Les points liés aux résultats ne s'appliqueront pas.

Art 8 : une chasuble ou un dossard de couleur différente permettra de reconnaître le leader du challenge dans la catégorie concernée.

Art 9 : les couleurs de chaque leader seront les suivantes : 1<sup>ère</sup> rouge, 2<sup>ème</sup> verte, 3<sup>ème</sup> bleu, 4<sup>ème</sup> violet, féminine rose, 15/16 ans jaune, 13/14 ans noir, 11/12 ans marron

Art 10 : lors de la remise des prix de chaque organisation, s'effectuera le changement de leader par catégorie si besoin.

Art 11 : le challenge est ouvert aux concurrents ufolep du 64 et 40.

Art 12 : les coureurs changeant de catégorie gardent les points obtenus dans la catégorie inférieure.

Art 13 : si un cas d'égalité se présente à la fin du challenge, la régularité prévaudra sur les résultats.

Art 14 : en fin de saison, une remise des prix spécifique par catégorie couronnera la fin du challenge.

Art 15 : les remises du challenge s'effectueront lors du dernier cyclo-cross.

**Qualification championnat départemental**

- 1) Pour être qualifié au championnat départemental, il vaudra avoir participé à 3 cyclo-cross entre le 40 et 64.
- 2) L'attribution du maillot de champion départemental sera effective si il y à 3 coureurs dans la même catégorie d'âge. Malgré tout si dans la même catégorie d'âge il n'y à pas assez de participant, l'assiduité du vainqueur sera vérifiée lors de l'attribution du maillot (ex: participation à 5 cyclo-cross au challenge)
- 3) Dans la catégorie jeunes et féminines, suivant le nombre de participants et participantes une fusion des 2 départements sera possible, l'attribution du maillot sera décerné au vainqueur.